
ICANN83 | Forum de politiques – ccNSO : 20 ans de mise en œuvre du SMSI et le chemin à parcourir
Mardi 10 juin 2025 – 10h45 à 12h15 CEST

CLAUDIA RUIZ

Très bien, Marta. Nous allons pouvoir commencer. Un petit instant. Nous allons donc lancer l'enregistrement. Bonjour et bienvenue à cette séance ccNSO, ccTLD et FGI – 20 années de mise en œuvre du SMSI et la voie à suivre. Je m'appelle Claudia Ruiz et avec mes collègues Julie et Joke, nous allons nous occuper de la gestion de cette séance. Sachez que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendues de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de l'ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires qui sont envoyés dans le chat seront lus à voix haute s'ils sont soumis dans la fenêtre, selon ce qui est inscrit dans le chat. Votre séance sera interprétée en français, en espagnol et en anglais. Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, veuillez lever la main dans Zoom. Lorsqu'on vous donnera la parole, vous pourrez activer votre micro sur Zoom. Pour les personnes qui sont présentes dans la salle, vous pourrez utiliser le micro salle.

Veuillez dire votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez intervenir si ce n'est pas l'anglais. Parlez à un rythme raisonnable afin de permettre une bonne interprétation de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vos propos. Merci beaucoup. Je vais maintenant céder la parole à Marta Dias.

MARTA MOREIRA DIAS

Merci Claudia. Bonjour à tous et bienvenue à cette séance du Comité de liaison de la gouvernance de l'Internet de la ccNSO. Nous avons une séance de 90 minutes avec un intervenant principal. Ensuite, il y aura trois témoignages ccTLD de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie et à la fin, nous aurons une partie panel discussion de 20 minutes pour terminer.

Donc votre participation, vos contributions pendant cette séance seront particulièrement appréciées. Sans plus attendre, je souhaite à Chris Buckridge, Suzete Centeio du .cv en ligne, Pierre Bonis du .fr et Jo-Fan du .tw., la bienvenue. Pour cette séance 20 ans de mise en œuvre du SMSI par les ccTLD et la voie à suivre. Diapositive suivante.

Alors avant d'entrer dans le détail de cette discussion, j'appelle votre attention aux grandes orientations du SMSI qui ont été présentées pendant le Sommet de Genève en 2003, ainsi qu'à Tunis en 2005. Donc, j'aimerais définir le rôle des ccTLD dans l'heure. La manière dont ils ont façonné l'Internet dans différentes géographies, à différents moments dans la mise en application des grandes orientations du SMSI.

Il faut souligner que ccTLD, enfin, pour beaucoup de ccTLD, les grandes orientations du SMSI et les priorités du SMSI ne sont pas

nouvelles. Elles font partie de la mission, des objectifs de leur travail au quotidien et même de leurs statuts. Les ccTLD avaient déjà un rôle crucial dans la gouvernance de l'Internet, bien avant le SMSI. Donc il est important de le noter ici. Les ccTLD de nos jours contribuent.

Ils travaillent avec leurs communautés locales. Ils mettent en application l'inclusion, ils façonnent l'infrastructure et parfois même ils ont leur propre comité de sécurité et d'urgence. Ils contribuent à l'inclusivité et à un environnement sûr et inclusif en ligne.

Donc, nous croyons que le moment est le bienvenu pour réfléchir aux principes qui ont été établis pendant le processus SMSI et qui ont été mis en œuvre au cours des deux décennies qui viennent de s'écouler par les ccTLD, ceci en réfléchissant aux liens régionaux et nationaux dans le domaine des initiatives de la gouvernance de l'Internet. Je crois que le moment est particulièrement opportun pendant l'Assemblée générale de décembre pour la mise en œuvre des issues du SMSI.

Aujourd'hui, nous allons avoir une consultation informelle entre les différentes entités régionales. Donc, c'est une opportunité pour nous tous de contribuer de manière significative au processus. La coalition de la communauté technique pour le multipartisme a également réservé un moment pour faire une déclaration pendant la consultation d'aujourd'hui. Donc je suis certaine que nous serons très bien représentés.

Donc, pour résumer, pendant la séance d'aujourd'hui, nous aurons un intervenant principal qui va nous expliquer le processus SMSI. Nous allons un petit peu regarder vers l'avenir ainsi que vers le passé. Nous aurons ensuite les témoignages des trois ccTLD qui vont essayer de nous expliquer un petit peu comment ils contribuent au processus multipartite. Et nous passerons à la conversation ouverte sur l'Internet ouvert.

CLAUDIA RUIZ

Si vous voulez bien ralentir, Marta, pour les interprètes, ce serait très gentil.

MARTA MOREIRA DIAS

Oui, toutes mes excuses. Nous souhaitons que cette séance soit aussi interactive que possible. Donc nous souhaitons vous inviter à participer à notre premier sondage Mentimeter. Nous avons préparé deux questions. Donc nous vous écoutons. Prenez vos téléphones pour vous rendre sur menti.com. Vous avez le code QR ou alors vous avez un code à saisir, un code chiffré. Nous avons notre première question. Allez-y, répondez à la question.

La question, je vais vous la lire. Quelle est l'évolution la plus positive que vous avez observée dans la gouvernance de l'Internet au cours des deux décennies qui viennent de s'écouler? Donc, je vous donne une minute ou deux pour participer. Nous avons déjà reçu une réponse. En voici une autre. L'idée, c'est d'avoir un guide pour la discussion. Donc, sentez-vous libre. Il n'y a pas de bonne ni

de mauvaise réponse. L'idée, c'est d'avoir vos perspectives. Voyons un petit peu ce que pensent les participants. Il reste quelques secondes. Allez-y. Ça va pour tout le monde. C'est fini. Je pense que ça va.

Donc nous voyons. C'est intéressant de voir qu'encore une fois, le modèle multipartite, la collaboration sont des thèmes qui ressortent et que vous avez tous bien à l'esprit. Alors il y a une diversité de réflexions : transition IANA, reconnaissance des différentes parties prenantes, amélioration de la participation et augmentation de la collaboration, modèle multipartite, promotion du modèle multipartite et de l'importance de la collaboration, collaboration significative, participation multipartite significative dans différents forums, dans différentes discussions. Donc excellents points.

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent apporter un commentaire sur ces ses résultats. Ou alors est-ce que nous passons à la deuxième question? Peut-être avez-vous des réflexions ou des commentaires à ce que vous voulez expliquer? Pourquoi est-ce que vous avez choisi cette réponse? C'est bon? Très bien. Alors passons à la deuxième question, s'il vous plaît. En un seul mot, qu'est-ce qui devrait définir l'avenir de la gouvernance de l'Internet?

Donc la confiance, la liberté, la collaboration, l'inclusivité, la confiance, la coordination, la sécurité, la transparence, le respect – très important, le respect, stabilité mondiale, diversité,

collaboration – encore une fois, qui semble être un point clé. Très bien. Je pense qu'on peut avancer. C'est très intéressant de voir ça. Je pense que le public est assez d'accord sur ce qui est le plus important en termes de termes clés et ce que nous souhaitons voir pour l'avenir de l'Internet. Je crois que nous avons là un message d'espoir par rapport à la lecture des résultats. Ou alors c'est simplement une espérance, je ne sais pas.

Il y a des personnes qui veulent peut-être apporter un commentaire sur ces résultats, non? Sinon, je crois que nous avons un bon guide pour notre discussion qui aura lieu à la fin de cette séance et on pourra toujours revenir aux résultats lors du prochain panel. Donc avançons. Je vais maintenant donner la parole à Chris Buckridge qui est notre intervenant principal et qui va nous présenter le sujet. Il va nous aider à réfléchir sur les progrès effectués au cours des 20 années passées. Donc merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui. Et vous avez la parole.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci beaucoup, Marta, et merci à la ccNSO de m'accueillir aujourd'hui et de me donner cette opportunité sur ce sujet particulièrement important. De toute évidence, je crois que mon rôle, c'est de vous donner le contexte historique et de vous donner les grandes lignes par rapport à l'importance de ces questions. Pourquoi sont-elles pertinentes? Et en particulier, quel est leur lien avec la ccNSO et avec les cc et leurs opérateurs?

Alors je suis membre du conseil d'administration, bien sûr, mais je j'interviens aujourd'hui en mon propre nom. Je fais également partie du groupe consultatif du FGI. Encore une fois, je m'exprime en mon propre nom aujourd'hui, mais c'est important de le noter parce que je vais peut-être faire controverse et je ne suis pas toujours d'accord avec les membres du GAC que j'estime. Il y a eu un commentaire hier par rapport au SMSI, par rapport à l'idée de la société de l'information. Est-ce que c'est quelque chose qui peut être daté, qui ne reflète plus l'époque, l'ère dans laquelle nous vivons?

Eh bien, je ne suis pas d'accord. Je crois que l'idée de la société de l'information, c'est une idée qui était un élément qui vraiment avait une certaine vision par rapport à la planification. Certes, on peut un peu être ébloui par la technologie, par les progrès de la technologie qui ont eu lieu au cours des décennies passées. Mais la réalité, c'est la question de l'information. Comment on utilise l'information, comment on entrepose l'information, comment on partage l'information, comment on protège aussi l'information et comment l'accès à l'information a le potentiel de faire évoluer nos sociétés, nos vies, pour le meilleur comme pour le pire d'ailleurs.

Et donc je crois que l'idée de la société de l'information, c'est quelque chose qui est un fil, un fil directeur de l'internet, de l'IA avec tout le reste. Et je crois que c'est vraiment quelque chose qui permet d'encadrer de manière sûre les relations de nos sociétés avec la technologie. Et donc je crois que ça fait deux décennies qu'on travaille là-dessus et c'est important. On sait bien que certes,

il y a des technologies qui ne sont pas reliées à l'information donnée, à la communication, mais malgré tout cet écart se comble.

Les technologies qui ne sont pas des TIC, qui sont liées par exemple aux données qui sont créées, qui fournissent des données à la société de l'information, tout ceci est finalement à des répercussions sur ce qu'on fait. Et autre chose importante dans la communauté de l'ICANN, dans la communauté des opérateurs de registres, nous traitons les informations, nous stockons les informations, nous utilisons les informations. C'est vraiment la base de notre travail. Donc ceci renforce l'importance de cette discussion que nous devons avoir par rapport à ce sujet de la société de l'information.

Alors, si vous voulez bien passer à la diapositive suivante. Ceci est certainement simplement un contexte pour beaucoup d'entre vous. Vous connaissez déjà tout ceci. On en a déjà beaucoup parlé et je pense que les couleurs permettront peut-être de combler cet obstacle de la répétition. C'était il y a un certain nombre d'années. J'ai fait certaines mises à jour à cette diapositive. C'est un petit peu complexe parce que le processus en lui-même est complexe, mais vous avez là quand même quelques éléments importants selon moi, et qui sont utiles.

Alors, l'histoire ici, comme elle se déploie ici, nous avons appris tout ce qui était avant le SMSI. On en a parlé hier. Il y a les articles, la base de l'ICANN qui a été présentée le 30 septembre 1998. Et ensuite, un mois plus tard, il y a eu la réunion plénipotentiaire de

l'UTI à Minneapolis, qui a produit une résolution. Cela a donné lieu au SMSI.

Il y a donc le développement du SMSI de la participation des Nations Unies avec ce SMSI, l'ICANN, la Communauté de l'ICANN et sa participation dans ce domaine. Donc tout cela est très important. On constate aussi sur ce tableau que dans cette histoire, il y a différents événements importants. Il y a donc le FGI, le Forum de gouvernance de l'Internet, et le premier forum du SMSI qui ont eu lieu.

Il y a eu une révision du SMSI cinq ans plus tard, en 2010. Ensuite, SMSI+10 en 2015. Cela montre comment on se prépare pour le SMSI+20. Autre point important, il est important de souligner le SMSI. C'était beaucoup plus que seulement la gouvernance de l'Internet. Et vous voyez ici ces lignes d'action que Marta aussi a mentionné avec ici, vous les voyez en couleur et vous voyez qu'il y a beaucoup plus qu'une gouvernance de l'Internet.

Il y a le e-learning, le e-science, le e-gouvernement. Donc tout ce qui est l'environnement, le e-environnement, tout ce qui est électronique, ce -e- pour électronique, ce préfixe qui date de cette période-là, avec les différentes organisations des Nations Unies et spécialisés dans différents domaines et le SMSI. Donc, il faut reconnaître que l'impact de ces technologies est devenu de plus en plus grand.

On s'en rendait compte et on tirait profit de cette diversité, ce qui est très important. Certains d'entre nous pensent que cela n'est pas

vraiment repris par l'approche centralisée par les GDC, par la structure des Nations Unies qui est proposée. Mais bon, le SMSI, c'était sur la gouvernance de l'Internet. Mais la gouvernance de l'Internet, c'était aussi une nouveauté, un nouvel élément dans tout cela. Et vous le voyez ici, ce cercle en rouge que vous voyez entre les deux phases du SMSI.

Il y a eu un groupe de travail qui travaillait sur la gouvernance de l'Internet parce qu'on ne comprenait pas très bien ce qu'était la gouvernance de l'Internet à l'époque. On en parlait beaucoup, mais on se demandait exactement ce qu'était la gouvernance de l'Internet. On n'avait pas vraiment une définition de ce que c'était et ce que pouvait faire le SMSI dans ce sens. Donc c'est un résultat important du processus du SMSI, un résultat important du sommet du SMSI donc, qui est justement cette réflexion.

Alors, quand on parle du résultat de ce groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, et la première chose, c'était la définition qu'on utilise encore aujourd'hui de la gouvernance de l'Internet dans le domaine des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, dans leur rôle respectif de partage des rôles, des règles, des décisions, de la prise des décisions, des procédures, des programmes, tout ce qui forme l'évolution et l'utilisation de l'Internet.

Ensuite, il y a aussi des questions liées aux politiques publiques importantes qu'il fallait identifier. On a discuté des différents groupes, les différentes parties prenantes et leurs rôles et leurs

responsabilités. Ensuite, on a créé des forums et c'est de là que vient le FGI. Et on a recommandé aux parties prenantes de participer. C'est le début de cette idée des parties prenantes et multipartites avec leur rôle.

En même temps, on a commencé à développer les compétences du Sud global pour être sûr que ce n'était pas seulement les pays riches, les secteurs privés riches qui allaient tirer profit de ce processus inclusif, que tout le monde allait pouvoir y participer. Voilà donc c'est un document de fondation de cette organisation et c'était aussi le moment, et je pense que c'est important de le dire. Parce qu'on ne parle pas de l'intelligence artificielle, mais c'est quelque chose qui commençait à apparaître. On avait les téléphones portables, on avait cette idée de gouvernance de l'internet.

Et dix ans plus tard, on avait des smartphones, on avait ces changements fondamentaux qui commençaient à apparaître. Donc c'était un petit peu une vision de futur. Et il faut se rendre compte de tous les changements qui ont eu lieu dans l'espace technologique depuis. Alors quand on parle de cette idée multipartite, une des choses sur lesquelles on peut mettre l'accent, c'est l'ambiguïté créative.

On parle du modèle multipartite de l'ICANN. On reconnaît aussi que ce modèle de l'ICANN est un modèle et il y en a d'autres qui existent. Il y a des modèles qui évoluent en permanence pour refléter la technologie, la communauté, les communautés, les

besoins d'élaboration de politiques et les relations qui existent entre les différentes parties prenantes. Alors cette ambiguïté était déjà là au niveau du vocabulaire utilisé par les groupes de travail et on le voyait dans l'agenda de Tunis. On parlait des parties prenantes, du travail qu'ils faisaient, de leur participation, de leur contribution dans leurs rôles et dans leurs responsabilités.

Je pense que cette idée était en même temps nécessaire, mais aussi devait être remise à jour en permanence pour savoir quel était le rôle et les responsabilités de ces parties prenantes. Donc c'est une caractéristique du système, mais c'est aussi un défi. Nous devons en permanence évoluer et comprendre les problèmes qui peuvent surgir et nous y adapter. Bien, je vais m'arrêter ici. Je crois que je vous ai donné une bonne idée du parcours. Je crois que ça vaut la peine de revoir ce parcours, de voir ce qu'a été le SMSI+10 par exemple. Prochaine diapositive.

Le SMSI+10 a eu lieu en 2015, qui a été similaire au processus actuel de SMSI+20. Et il y a eu aussi beaucoup d'intérêt, de consternation, aussi d'incertitude de ce que signifiait pour le FGI, pour la gouvernance de l'Internet, cette approche, et donc en 2015, c'était aux Nations Unies.

En 2013, on avait entendu les révélations de Edward Snowden. Des informations avaient été fournies. On les avait utilisées sans consentement et c'était un coup concernant la confiance des gens envers la technologie. À partir de là, il y a eu des événements comme NetMundial qui a eu lieu en 2014, qui a réuni différentes

parties prenantes, y compris la communauté technique, pour parler du fonctionnement de ce processus multipartite.

On a commencé à réfléchir. Il y a du travail qui a été fait pour affronter certains défis, pour que cette idée multipartite devienne une idée viable à long terme. Un autre élément clé qui était sur le point d'arriver était la transition des fonctions IANA qui passait du gouvernement nord-américain à la communauté des parties prenantes. Et donc, suite aux révélations de Snowden, on avait moins de confiance et par conséquent, cette transition des fonctions IANA a permis aux gens de penser que cette idée de multipartisme était importante et allait être reflétée dans ce passage.

Le résultat de tout cela a été caractérisé à l'époque comme une victoire, mais une victoire avec encore un futur. On attendait un petit peu les résultats de ce futur et le FGI a commencé à être renforcé, maintenu. Ensuite, il y a eu une coopération, on a eu l'agenda de Tunis. Il y a eu des déceptions concernant la façon dont les gouvernements participaient. Et maintenant, si on passe au SMSI+20. Prochaine diapositive.

Qu'est-ce que nous voyons? Qu'est-ce qui s'est passé au cours de cette décennie? Il y a eu des discussions concernant les informations et les données de nouveau. La confiance aussi envers les technologies, envers les technologies concernées et le déploiement de ces technologies. On a eu la pandémie de COVID-19 qui, bien sûr, a affecté la société de différentes manières et on a

beaucoup utilisé le travail en ligne. On a beaucoup utilisé Internet, ce qui a eu un impact sur les technologies de l'information sur l'Internet, bien sûr. Ensuite, il y a eu l'invasion russe en Ukraine. C'est un autre élément clé parce que d'une certaine manière, ça a mis l'accent sur l'intersection qui existait entre les problèmes géopolitiques spécifiques et la gouvernance de l'Internet et l'existence des registres et leur maintenance. Il y a eu des discussions au sein de l'ICANN et dans différents forums.

Ensuite, on a parlé de ChatGPT et de l'intelligence artificielle. Alors ChatGPT, c'est un moment où tout cela a commencé à surgir, à devenir réel pour la société. Et on a présenté une version publique deux semaines avant la réunion de l'IGF qui avait lieu au Japon, à Kyoto. Et lorsque les gens ont constaté que cela pouvait avoir un impact important sur des choses, comme par exemple la façon de travailler, la façon de faire des affaires, de gouverner, il y a eu un grand intérêt de la part de la population, bien sûr.

Et ensuite, les modifications dans la position géopolitique, dans les priorités. Par exemple, nous ne savions pas qu'il y allait avoir des questions liées au programme des Nations Unies qui allaient être abordées lors des discussions de SMSI. Prochaine diapositive. L'autre chose que nous avons constaté au cours de ces dix dernières années, c'est le passage à un rôle gouvernemental différent avec le rôle des technologies.

L'Union européenne a commencé à légiférer dans ce domaine avec le RGPD et dans l'espace privé – NIST, NIST2 – pour la

cybersécurité, les services numériques et la législation concernant ces services numériques, les marchés numériques aussi et les législations concernées. Donc, on voit qu'ici l'Union européenne a commencé agir. On a aussi vu ce type de protection de données en Angleterre, en Australie, en Inde, au Brésil et dans d'autres pays.

Puis au niveau des Nations unies, on a vu aussi une nouvelle énergie, une nouvelle ambition qui est reflétée dans le Pacte numérique mondial – le Pacte du futur – et les technologies émergentes dans le domaine numérique. On a vu donc le SMSI et le FGI qui a commencé à participer à ces négociations et changé l'environnement concernant ces négociations.

Et la dernière partie de ma diapositive, ce sont les attentes qui existent dans tous ces domaines. Je pense que la question qu'on peut se poser, c'est est-ce qu'on va avoir davantage de soutien ou une augmentation de ce soutien concernant la gouvernance de l'Internet et cette approche multipartite?

Je pense qu'on peut être optimiste dans ce domaine, mais qu'il faut quand même garder et rester attentif aux évolutions qui peuvent avoir lieu dans ce domaine au Forum de gouvernance de l'Internet au FGI. Est-ce que nous allons avoir un mandat de dix ans comme on a vu le SMSI+10? Est-ce qu'on va avoir un mandat sur cinq ans qui va permettre une nouvelle intégration pour ceux qui arrivent après l'Agenda 2030 qui, bien sûr, arrive à sa fin dans cinq ans?

Et il me semble que c'est une conversation qui dépendra des gouvernements. Mais je pense qu'il faudrait voir un engagement accru envers la gouvernance de l'Internet. Et puis, par rapport au programme mondial, est-ce que les États-Unis vont se retirer des SDG? Quel sera l'impact sur le SMSI? Je pense que la question reste ouverte, en particulier parce que, en grande partie, le SMSI, c'est une question de développement. C'est l'engagement pour s'assurer que la fracture numérique se réduise ou alors que les divisions qui sont exacerbées par les technologies puissent être gérées. Donc l'incertitude par rapport à cet événement énorme qu'est le SMSI s'applique également aux incertitudes relatives à tout le processus.

Est-ce qu'on va voir des tensions, des conflits géopolitiques qui vont se refléter dans les négociations? Je crois que c'est une question tout à fait réelle. Est-ce qu'il y aura une mesure provisoire qui dira : Bon, pendant cinq ans, continuons comme d'habitude et ensuite on refait tout?

Ou alors est-ce qu'on reconnaîtra qu'il faut s'engager envers un modèle de gouvernance plus responsable et plus pérenne dans un environnement qui change très rapidement du point de vue technique, du point de vue social? Voilà, je crois que je vais m'arrêter là et j'espère qu'on pourra faire le lien avec la communauté ccTLD. Je vous remercie.

MARTA MOREIRA DIAS

Merci beaucoup. C'était une excellente présentation. Donc voilà, nous nous retrouvons avec des questions importantes, des issues importantes, et je vous donne maintenant la parole pour votre opinion. N'hésitez pas à nous donner vos éventuelles réponses à ces questions. Donc vous avez la parole. Merci. Allez-y!

BRUCE TONKIN

Bonjour, Bruce Tonkin. Merci pour cette présentation. Tout d'abord, excellente histoire ce retour sur ces 25 ans. Deuxièmement, un mandat permanent pour le FGI. A votre avis, quels seraient les critères, quel serait le seuil, les conditions si les gouvernements pensent qu'un mandat permanent doit être mis en place? C'est une question par rapport aux critères en fait.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, c'est une excellente question. Je n'ai pas de réponse très claire. Je crois qu'un des critères, c'est certainement comment est-ce que les Nations Unies et les États membres voient l'après 2030, après le programme 2030, quelle est la démarche et dans quelle mesure est-ce que le SMSI et le travail sur les technologies numériques doivent être intégrés dans le programme plus large des Nations Unies?

Parce qu'on a vu au fil des années des commentaires par rapport aux SDG, par rapport aux objectifs de développement du millénaire avant, on a vu qu'il y avait des cloisonnements, des choses qui se faisaient indépendamment les unes des autres. Par exemple, il n'y

avait pas d'objectif de développement pour le numérique. Donc faudrait-il maintenant qu'on comprend un petit peu toutes les implications des technologies numériques intégrer ceci de manière plus étroite aux Nations Unies?

Cela voudrait dire donc un mandat plus court et une réévaluation peut-être dans cinq ans. Ou alors peut être que je me trompe, je ne sais pas. Peut-être que d'autres pourraient apporter leur contribution. Peut-être que les gouvernements ont quelque chose à apporter.

MARTA MOREIRA DIAS

Oui, là-bas. Ah, désolée Olga, et après vous.

HOSEIN BADRAN

Merci beaucoup pour cette présentation, Chris, qui est excellente, comme d'habitude. Ma question est liée à la question précédente par rapport aux critères de renouvellement. Mais du point de vue du financement, comment considérez-vous le financement du FGI? Comment est-ce que ça pourrait se poursuivre étant donné les pressions financières auxquelles nous sommes conscients? Et puis, du point de vue technique, la communauté technique, quel rôle pourrait-elle avoir pour combler cette lacune en matière de financement? Merci.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Hosein. Je crois que le financement pour le FGI, c'est une question épineuse. Je crois que, à la base, la diversité de

financement est la clé. Nous ne savons pas à quoi va ressembler l'ONU dans cinq ans. Et même dans le meilleur des cas, il n'y a pas énormément d'argent. Et je crois que l'importance du FGI, c'est d'avoir un pied à l'ONU dans les processus très officiels et un pied dans le modèle multipartite.

Et je crois que si le financement pouvait refléter ceci, cette diversité des parties prenantes, des opinions, des perspectives, et éviter toute mainmise par qui que ce soit, par un côté ou par l'autre, je crois que c'est l'important. Alors après, comment présenter cet argument à des contributeurs très diversifiés? C'est, je crois, justement ce à quoi il faut s'attaquer maintenant. Donc se concentrer là-dessus, me semble-t-il, serait très utile pour nous, pour tout le monde.

OLGA CAVALLI

Oui, merci beaucoup. Je suis Olga et je suis donc au GAC. Je suis nommé au conseil de la ccNSO par le NomCom. Donc très intéressant, ce processus, cette approche historique que vous avez présenté. Je me posais une question par rapport à la dernière phrase. la gouvernance responsable et pérenne. Je comprends bien pérenne parce que c'est difficile justement du point de vue de la pérennité, le secrétariat du FGI par rapport à d'autres réunions internationales, etc.

Mais le processus qui a eu lieu au cours des 20 années passées n'a-t-il pas suffisamment été responsable ou réagi? Qu'est-ce que ça veut dire en fait, cette gouvernance? Qui est responsable? Qui

réagit? Est-ce que c'est vraiment ce qu'on veut ou est-ce que c'est une question d'équité par rapport aux différentes parties prenantes et comment inclure les questions des différentes technologies? Je ne sais pas. Je pense qu'il faudrait réfléchir. Personnellement, je n'ai pas encore eu le temps d'y réfléchir.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui. Merci Olga. Je peux vous expliquer un petit peu pourquoi j'ai inclus ce mot. La question, c'était justement la réponse. La réponse à toutes les conversations qui ont lieu sur l'IA, sur la gouvernance et sur les technologies du point de vue de la gouvernance. Je crois que la question que certains posent, c'est est-ce qu'il y a des modèles qui ont été élaborés dans le cadre du SMSI ou de l'IGF, est-ce que ces modèles répondent bien à la question des technologies qui représentent des enjeux?

Et donc je crois que, dans le cadre de ce que nous réfléchissons, est-ce que ces processus, est-ce que ces structures qui existent peuvent réagir à ces nouveaux enjeux? Sinon, est-ce qu'il y a des moyens de mieux réagir? Et je crois que la séance que nous avons au FGI sur les technologies émergentes et sur les droits humains, je crois que l'une des questions que nous considérons dans le cadre de cette session, c'est comment est-ce que les décideurs et les réglementaires peuvent réagir rapidement aux évolutions et aux enjeux dans le domaine du numérique?

Et je crois que l'OCDE a déjà travaillé sur la question de la gouvernance, l'UPI également. Donc les parlementaires ont

considéré cette question. Mais je crois que ceci requiert l'attention de tous les acteurs du multipartisme.

MARTA MOREIRA DIAS

Désolée, nous n'avons plus beaucoup de temps. Peut-être qu'on pourra vous redonner la parole à la fin pendant le panel. Très bien. Donc nous passons à la partie suivante de la session et donc nous allons céder la parole à Suzete Centeio de ARM .cv qui va nous présenter le cas du Cap-Vert et l'avenir. Suzette, vous avez la parole?

SUZETE CENTEIO PEREIRA

Merci Marta. Bonjour à tous! Bon déjà comme Marta l'a dit, je m'appelle Suzete Centeio Pereira. Je travaille avec ARM qui est l'Agence de réglementation multisectorielle pour l'économie et entre autres, c'est le registre du .cv., donc le ccTLD tel que désigné par l'ICANN. Donc c'est un grand plaisir pour moi de participer à ce panel et de partager certaines réflexions sur la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI du point de vue des ccTLD, en me focalisant bien sûr sur le Cap-Vert et sur la gestion de notre domaine national, le .cv.

Dans cette présentation, je vais vous montrer comment un effort sur la gouvernance de l'Internet local s'aligne avec les objectifs du SMSI. Je parlerai d'inclusion numérique, de logistique et de diversité culturelle, ainsi que de coopération internationale. Ensuite, s'il vous plaît. Pour ceux d'entre vous qui ne le savez pas,

le Cap-Vert est un archipel qui se situe en Afrique de l'Ouest. C'est dix îles volcaniques. Il s'agit de 4033 kilomètres carrés et notre langue est le portugais.

Au cours des 20 années passées, le SMSI a été un cadre de référence fondamental pour encourager davantage d'inclusivité dans la société de l'information. Beaucoup d'acteurs sont impliqués dans ce processus. Les opérateurs de ccTLD ont un rôle absolument critique pour affirmer la souveraineté numérique et pour élaborer une infrastructure locale de l'Internet. Le .cv, c'est plus que l'adresse numérique.

C'est un atout stratégique qui renforce notre identité numérique, qui promeut le contenu local et qui est entièrement aligné avec notre programme national pour la transformation numérique et pour l'universalité. Une des plateformes les plus importantes pour encourager le dialogue local et la participation au Cap-Vert, le Forum sur la gouvernance de l'Internet. Au Cap-Vert, nous avons organisé plusieurs éditions de l'IGF National, de l'IGF pour la jeunesse, et l'année dernière, nous avons organisé le deuxième IGF lusophone. Nous participons de manière très active à ce processus.

Dans le cadre de ces forums, nous avons pu avoir des espaces multipartites ouverts, promouvant le dialogue entre le secteur privé, le secteur public, les universitaires, etc. Dans le cadre de ces forums, nous parlons d'inclusion numérique, de multilinguisme, d'intelligence artificielle, de protection des données. Mais la question du multilinguisme et le besoin de représenter les langues

locales sur l'Internet, c'est quelque chose qui a émergé dans le cadre de notre travail. Ces manifestations ont déjà eu un impact sur des centaines de participants et ont permis de rassembler les différents sujets de la gouvernance de l'Internet à la conversation nationale, grâce aux perspectives de participation locale.

Ensuite, s'il vous plaît. Bien. Le multilinguisme est une priorité dans notre développement numérique. Et au Cap-Vert, nous parlons le portugais, comme je l'ai dit, et nous avons aussi une langue qui s'appelle le créole. Ces deux langues sont une composante fondamentale de notre identité numérique et culturelle. Nous avons un forum lusophone qui a produit une lettre de Sao Paulo et la lettre de Praia qui met l'accent, qui mettent l'accent sur l'importance d'utiliser des langues locales en ligne. C'est un moyen d'inclure la population et de promouvoir la diversité culturelle aussi.

Donc, cette préoccupation est directement reflétée dans l'action que nous mettons en œuvre dans ce SMSI. Dans les actions du SMSI, C8 et C12, c'est-à-dire la diversité culturelle et linguistique et la présence et l'utilisation des langues sur l'Internet. Nous avons produit des contenus numériques en créole et en portugais, portant sur l'éducation, sur les médias, sur les services publics. Et nous avons fait cela parce que pour nous, la langue n'est pas seulement une question culturelle, c'est aussi une manière de renforcer l'équité et la citoyenneté numérique. Un autre principe

très important pour nous est la connaissance et les bonnes pratiques.

Le Cap-Vert a tiré profit d'une coopération à long terme avec .pt du Portugal et .br du Brésil. Au niveau technique, bien sûr, au niveau d'élaboration de politiques de tout cela. Donc, dans le cadre de .cv, à travers ce partenariat, nous avons pu améliorer la sécurité, la stabilité et la gouvernance du domaine .cv et nous avons également une bonne connaissance concernant la gestion des registres, la mise en œuvre et le déploiement du DNSSEC, la transition vers l'IPv6 et la participation de la communauté. Tout cela est très important dans notre communauté. C'est essentiel, je dirais même pour garantir que des petits États comme le Cap-Vert vont pouvoir évoluer de manière durable et tenir compte des normes qui existent au niveau mondial tout en tenant compte de notre réalité locale. Voilà.

Notre coopération maintenant. Cette coopération a été renforcée à travers LusNIC. LusNIC, c'est une association, l'Association des ccTLD de langue portugaise dans laquelle le Cap-Vert est un membre actif. Et donc dans ce réseau, nous avons fait un travail récemment. Nous avons participé au projet de DNSSEC pour la Coalition de l'Afrique numérique. C'est une initiative de l'ICANN d'ailleurs. L'objectif de cette coalition est de promouvoir l'adoption du DNSSEC dans le continent africain.

Nous en sommes actuellement à la phase finale de ce projet qui est un projet sur un an qui finit au mois de juin. Et nous sommes

vraiment heureux de pouvoir dire que .cv a presque donc mis en place son système de DNSSEC. Lorsque je regarde autour de moi, j'identifie des priorités qui sont des points importants pour nous. Alors d'abord, nous devons renforcer la gestion et l'utilisation de .cv, la partie institutionnelle, de le rendre plus sûr, plus résilient et plus accessible aussi. Nous devons aussi promouvoir les contenus et la création de contenus en créole et en portugais pour renforcer la participation en ligne et renforcer l'identité culturelle de notre région.

Ensuite, participer davantage aux différentes initiatives liées au SMSI et au Forum de gouvernance de l'Internet. Ensuite, nous devons augmenter les réseaux de coopération, particulièrement à travers LusNIC et les initiatives mises en œuvre sur le continent africain. Et finalement, nous voulons faire participer davantage les jeunes et les femmes à la gouvernance de l'Internet, non pas en tant que utilisateurs seulement, mais aussi en tant qu'acteur pour la prise de décision, pour la partie technique et l'innovation aussi. Et pour conclure, je dirai que nous avons un message que nous souhaitons transmettre.

L'Internet doit refléter la diversité de ses utilisateurs à travers les ccTLD, la coopération, le dialogue. Nous pouvons garantir un espace numérique qui va être plus inclusif, plus sûr et plus représentatif du monde. Je vous remercie.

MARTA MOREIRA DIAS

Merci Suzete. C'était très inspirant. Nous vous remercions d'avoir parlé de la question du multilinguisme. C'est un thème très important aussi pour nous tous et qui est aussi connecté avec une ligne d'action du SMSI, à savoir lutter pour la diversité linguistique et culturelle.

Est-ce qu'il y a des questions destinées à Suzete? Est-ce que vous avez des questions? Eh bien, s'il n'y en a pas, nous la remercions. Merci Suzete. Et nous allons maintenant donner la parole à Pierre Bonis de l'AFNIC, .fr, et il va nous parler de l'AFNIC et de l'Internet fait en France. Allez-y! Pierre, vous avez la parole.

PIERRE BONIS

J'avais une question pour vous justement. Justement une question pour appliquer la ligne C8 du SMSI. Et je voulais parler en français, mais je ne vois pas beaucoup d'écouteurs. Les gens m'ont dit : Non, non, ne parle pas en français. Bon d'accord, alors je parlerai en anglais. Ah non, je vais parler en français. Le casque et je vais parler doucement. Alors, c'est magnifique. Peut-être avant de commencer, j'espère que ce temps-là me sera décompté parce que ce n'est pas ma présentation. Alors peut-être en introduction, cette présentation vise à...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE

Alors vous pouvez utiliser l'outil de traduction dans Zoom également si vous n'avez pas l'outil ou le dispositif d'interprétation. Donc vous pouvez vous mettre sur Zoom et

écouter l'interprétation dans Zoom. En fait, on n'a pas assez de casque, Pierre. Alors nous allons apporter de nouveaux casques.

PIERRE BONIS

La présidente du conseil de la GNSO fait toujours très attention à parler espagnol, au moins plusieurs fois par session. Donc je ne peux que suivre son exemple et être inspirée par son exemple. Voilà. Merci beaucoup. Donc je vais commencer la présentation. L'idée ici, c'est un petit peu comme la présentation précédente, d'essayer de regarder à travers la mission euh de l'AFNIC en tant que registre internet de ccTLD. Quelles sont les lignes d'action du Sommet mondial sur la société de l'information dont nous considérons que nous participons à leur mise en œuvre.

L'idée étant peut-être, à travers les différents exemples, de réaffirmer l'utilité des registres internet de premier niveau – les codes pays, les ccTLD, pas uniquement pour notre travail quotidien à tous de gestion et de développement des ccTLD, mais aussi par notre propre gouvernance et par notre rôle aussi bien au niveau national que régional, qui rentre en résonance, me semble-t-il, avec les priorités affichées depuis plus de 20 ans maintenant par le Sommet mondial sur la société de l'information. Et je ne sais pas comment on dit Next slide please en français. Merci.

Alors c'est un peu ce que j'évoquais, l'approche multi-acteurs pour beaucoup d'entre nous, et en tous cas à l'AFNIC, c'est certain, elle est une approche par construction. Le registre Internet français est un registre multi-acteurs. Vous avez des représentants des

utilisateurs, des bureaux d'enregistrement, des pouvoirs publics, des universités. Nous avons aussi des homologues internationaux à travers le Collège international que je salue et dont je salue la récente élection de Ralph du .ng. Et donc tous ces acteurs-là se retrouvent au sein de l'association et au sein de son conseil d'administration et donc à tous les échelons de la gouvernance.

Il y a forcément un dialogue multi-acteurs, mais il y a aussi une mission de l'AFNIC, au-delà de ça, de son organisation interne qui est de participer à l'animation du dialogue multi-acteurs dans notre pays en France. Raison pour laquelle nous sommes à la fois co-organisateur avec ISOC France de l'IGF France, mais plus récemment encore, notamment à l'occasion de la multiplication, dont Chris parlait tout à l'heure, des régulations autour du DNS et des noms de domaine. Nous avons créé un comité de liaison États DNS, car les acteurs du DNS, comme vous le savez, sont de taille variable, en général assez peu connu des régulateurs, qu'on parle de points d'échange ou qu'on parle de fournisseur d'accès ou qu'on parle évidemment de registre Internet.

C'est un paysage un peu éclaté sur lequel l'AFNIC a voulu les regrouper pour représenter un interlocuteur unique face aux volontés régulatrices à la fois de l'Union européenne et de notre propre gouvernement. Même si les régulations ne sont pas en soi mauvaises, il faut juste qu'elles soient intelligentes. Et bien entendu, nous faisons des retours vers la communauté Internet française, des discussions que nous avons à l'international, notamment celles que nous avons aujourd'hui. À chaque fois qu'il

y a un ICANN, un IETF, un IGF, nous revenons vers la communauté Internet locale pour lui rendre compte de ce qui s'est dit.

Prochaine vignette, s'il vous plait. Pas terrible ça, non? Tu as une idée? Non. Voilà. Alors ça, c'est ce que j'évoquais tout à l'heure, c'est la gouvernance de l'AFNIC et le caractère multi-acteurs de cette gouvernance. On peut passer à la prochaine slide, s'il vous plaît. Merci. Prochaine planche, s'il vous plaît! Il fallait aussi évoquer, et ça a été évoqué dans les discussions précédentes, le financement de ces différents modèles multi-acteurs et des et des objectifs qu'on se donne. Et c'est là que pour un ccTLD comme le .fr, on a la facilité, peut-être le luxe de pouvoir financer nous-mêmes les priorités qui rentrent en résonance avec les lignes d'action du Sommet mondial sur la société de l'information.

D'abord, peut-être dire que la ligne d'action Renforcement des capacités est une action importante du Sommet mondial sur la société de l'information et qu'elle est, pour la France en tout cas, auto-financée par le .fr à travers des transferts de compétences tout à fait nombreux autour des technologies du DNS, mais également sur l'accompagnement de la transition numérique des entreprises et notamment des très petites entreprises et des entreprises moyennes, avec l'accompagnement de plus de 25 000 entreprises par an par l'AFNIC, ce qui représente un investissement, effectivement, qui est rendu possible par les revenus du .fr. Des programmes qui sont dédiés dans les écoles et les universités, notamment sur la protection des enfants et des jeunes et la maîtrise de leurs données personnelles. Et enfin, la

Fondation AFNIC pour la solidarité numérique. Prochaine planche, s'il vous plaît!

Voilà, ça vous donne une idée au-delà, je dirais, des actions qui sont des actions cœur de métier pour l'AFNIC : formation sur le DNS, formation sur internet, la fracture numérique. Elle touche beaucoup les usages également. Les usages c'est moins, je dirais, le cœur de métier d'un registre internet. C'est pour ça qu'on a mis en place une fondation qui est alimenté par les bénéfices du .fr et qui finance des projets portés eux-mêmes par des associations sur tout le territoire, de solidarité intergénérationnelle par exemple ou d'utilisation des technologies de l'information pour l'inclusion, l'inclusion physique, l'inclusion numérique, l'inclusion sous toutes ses formes, l'inclusion aussi des réfugiés, par exemple, dans le cadre de migrations.

Et donc, pour vous donner un exemple, en 2024, c'était 95 projets pour presque 1 400 000 €. Prochaine planche, s'il vous plaît! Je vais essayer de ramasser un peu oui, mais quand même deux minutes de plus. Les gens sont allés chercher leurs casques. Dès le départ, on savait que ça pouvait être multilingue, donc il y a strictement aucune raison que je perde trois minutes.

Donc pour condenser les dernières planches que nous avons ici, une manière d'aborder peut-être ce sujet-là et ce que disait Chris aussi tout à l'heure était tout à fait juste par rapport à ça, c'est que l'approche de mise en œuvre des lignes d'action du Sommet mondial se retrouve assez bien aujourd'hui dans le suivi de la

démarche ISO 26000 et donc des objectifs de développement durable. Finalement, même si effectivement il n'y a pas d'objectif de développement durable tagué si précisément numérique. En réalité, l'action d'une organisation comme un ccTLD peut s'inscrire dans l'ensemble des objectifs de développement durable et donc faire le lien entre la démarche du sommet mondial et la démarche des objectifs de développement durable qui est rappelé dans ISO 26000. Dernière planche, s'il vous plaît.

Voilà, si ça intéresse des gens puisque j'ai épuisé mon temps, j'ai plein de données sur les différents éléments qui peuvent répondre aux objectifs de développement durable et on pourra en discuter ensuite. Donc, juste, il y a une famille qui est le développement durable du côté environnemental. Prochaine planche, s'il vous plaît.

Le développement durable sur la famille sociale. Prochaine planche, ce sera le développement durable sur la famille sociétale me semble-t-il. Voilà. Et, dernière planche, le développement durable sur la famille gouvernance. Voilà, tout cela nous le remplissons tous les ans et nous faisons des rapports tous les ans, donc vous pouvez avoir accès à ces données. Je m'arrête là. Je vous remercie infiniment pour votre écoute et je pourrai éventuellement répondre aux questions, y compris en anglais, si vous préférez. Merci.

MARTA MOREIRA DIAS

Bien. Nous allons prendre quelques questions. Bien. Excusez-nous, Olga, on vous donnera la parole tout à l'heure. Alors, on commence par vous. Oui.

VAHAN HOVSEPYAN

Ma question est très simple. On parle de SMSI, mais on a aussi les guides, les lignes directrices des meilleures pratiques pour les gestionnaires de ccTLD. Est-ce que vous avez une définition pour la communauté Internet locale dans vos ccTLD?

PIERRE BONIS

Oui, merci beaucoup. C'est une bonne question. Nous disons que nous en avons une. Nous prétendons avoir une forte définition de ce qu'est le SMSI+20. Tout le monde pense qu'on a cette définition, mais en réalité ce n'est pas le cas. La plupart du temps, on dit que la communauté Internet locale sont les gens qui pensent qu'ils appartiennent à cette communauté. Seulement voilà...

MARTA MOREIRA DIAS

Merci beaucoup Pierre. Et, bien, nous allons continuer à avancer dans notre programme et donner la parole à Jo-Fan de .tw de TWNIC. Il va nous parler de la participation mondiale et des pratiques de gouvernance. Allez-y!

JO-FAN YU

Merci, Merci! Bonjour à tous! Je vais revenir vers l'anglais moi aussi. J'espère que la prochaine fois nous pourrons parler en mandarin

quand même ici. Bonjour, je suis Jo-Fan. J'appartiens donc à TWNIC, le registre de .tw de Taïwan et je suis heureuse de vous présenter aujourd'hui nos réflexions concernant la façon dont TW contribue à la mise en œuvre des lignes d'action du SMSI, comment nous considérons notre rôle et son évolution au cours de ces 20 dernières années.

Alors, aujourd'hui, nous allons vous présenter la façon dont nous contribuons à ces lignes d'action C1 et C4. C1 met l'accent sur la participation de toutes les parties prenantes et inclure les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les gouvernements, les organisations gouvernementales internationales et C4 se concentrent sur le renforcement de compétences pour être sûr que tout le monde a la possibilité et les compétences de tirer profit des développements du TIC.

Donc, en tant que ccTLD, nous savons que nous sommes dans un écosystème numérique local. Par conséquent, nous pensons que notre ccTLD est une plateforme qui doit mettre en œuvre les valeurs du SMSI. Nous sommes neutres. Nous, on nous fait confiance et nous sommes centrés sur cette légitimité que nous avons au niveau local. Alors, nous voudrions maintenant parler du rôle changeant du ccTLD. Historiquement, les ccTLD étaient des opérateurs techniques.

Seulement, nous faisons la gestion des zones et nous travaillons sur les enregistrements de domaine. Mais je pense qu'aujourd'hui, nous devons faire plus que cela. À Taïwan, nous participons à la

coordination des politiques, au cadre de sécurité, aux initiatives pour renforcer la confiance et même aux discussions concernant les droits numériques et la gouvernance de l'intelligence artificielle. Nous voulons travailler sur un partenariat public et privé, contribuer à une résilience numérique plus large.

Et très souvent, on nous demande aussi de créer un équilibre au niveau de la liberté, de la sécurité et des réglementations. Donc, une série de rôles que nous devons assurer. Cette évolution reflète donc ce rôle des ccTLD. Nous opérons dans l'infrastructure crypto. Oui. Nous travaillons aussi dans un espace dans lequel les systèmes techniques doivent répondre à des valeurs sociales. Par conséquent, pour refléter l'évolution du rôle, les TLD doivent mettre en œuvre... des ccTLD doivent mettre en œuvre des initiatives locales.

L'année dernière, nous en avons mis en œuvre plusieurs, par exemple un accord API. Nous avons eu plus de 1000 participants qui ont participé en ligne et en présentiel et nous avons représenté 63 pays de l'Asie. Nous avons mis en place ou mis en œuvre 57 séances. Nous avons offert des programmes de renforcement de capacités en parallèle de 1 à 3 jours. Nous avons aussi fait participer les acteurs du secteur privé, comme Google qui a participé à différentes réunions avec la communauté.

Donc, je pense que ce qui est important ici, particulièrement au niveau de ce API IFG ça a été le rôle des ONG et des organisations des droits de l'homme. Nous avons différents groupes, nous

travaillons avec le partenariat d'inclusion numérique global. Nous travaillons avec la Coalition de libertés en ligne, le laboratoire de démocratie. Nous avons donc des événements qui durent une demi-journée jusqu'à quatre jours, avec de nombreux participants et de nombreuses parties prenantes. Et tout le monde travaille sur la gouvernance de l'Internet.

Par conséquent, on se rend compte que la gouvernance de l'Internet peut être importante et intégrer différents acteurs. Et cette diversité des participants est très enrichissante pour notre communauté technique parce que cela permet d'élargir le dialogue aussi. Nous sommes convaincus, et cela a été démontré, que tout cela offre beaucoup de potentiel à ces forums de gouvernance de l'Internet régionaux. Nous avons aussi...

CLAUDIA RUIZ

Est-ce que vous pourriez parler un peu plus lentement, s'il vous plaît pour les interprètes? Merci.

JO-FAN YU

Alors, nous voyons aussi que ces forums sont des places, des endroits pour le dialogue, mais aussi des ponts qui permettent de traduire cette gouvernance Internet mondiale en actions régionales et faire entendre la voix des acteurs au niveau local. Alors, là, le renforcement de compétences au niveau local, c'est quelque chose que nous faisons aussi. Nous avons des initiatives que nous organisons au niveau national.

Cette année, nous avons la sixième édition de notre forum de participation. Nous avons participé aussi au FGI de Taïwan TWFGI. Nous avons fait participer le secteur privé et la communauté technique. Nous avons travaillé sur des thèmes comme la gouvernance, la résilience, la cybersécurité, la durabilité. Nous avons aussi parlé et nous en parlons de plus en plus de durabilité. Ce n'est pas seulement un problème de gouvernance et nous n'abordons pas que le thème de la gouvernance.

Nous avons aussi un service de renforcement de capacités, un espace dans lequel les parties prenantes diverses, locales aussi, peuvent explorer ce que sont ces approches multipartite dans le contexte du Taïwan. Alors, pour en revenir à notre rôle, nous voyons que les ccTLD comme TW veulent jouer un rôle neutre de façon à réunir, à coordonner et à aider, à permettre de former les gens.

Nous voulons créer un espace pour tous ces acteurs et nous pensons qu'il est très important de mettre en œuvre toutes ces actions en ligne et en présentiel, puisque c'est de cela que parle la ligne C1 du SMSI. Nous savons aussi que les gouvernements ont de plus en plus de préoccupations concernant l'espace lié à Internet. On en a parlé, on en a parlé lors du SMSI+20. Il y a eu des discussions l'année dernière qui ont parlé de l'importance de cette approche au niveau local pour établir un exemple concret au niveau du pays et un cadre.

Donc, on a commencé à travailler avec les agences gouvernementales, à créer des partenariats. Nous avons un cadre qui permet de lutter contre les utilisations malveillantes du DNS et les contenus nuisibles au niveau de la coopération avec le secteur privé. Nous collaborons avec des fournisseurs de services Internet et différentes plateformes, des fournisseurs à travers différentes initiatives qui nous permettent de travailler au niveau local, régional mais aussi au niveau global. Nous avons des modèles et des experts de la société civile qui travaillent ensemble, partagent des informations pour s'assurer que la transparence et la redevabilité sont respectées.

Et, outre ce partenariat, nous pensons qu'il est très important de soutenir les initiatives locales concernant cette approche multipartite.

Et, depuis l'année dernière, nous soutenons ces initiatives locales pour voir comment cette approche multipartite et ces mécanismes peuvent être mis en œuvre dans la pratique et nous assurer qu'ils sont efficaces pour modeler ces politiques numériques. Selon nous, ce cadre est une mesure qui représente un modèle de gouvernance où les ccTLD peuvent vraiment avoir un impact sur la gouvernance de l'Internet. Et puis, en tant que facilitateur, c'est une solution qui peut vraiment faciliter les choses.

Et, puis, nous voyons quels sont les enjeux, le financement. Nous en avons déjà parlé du financement, la durabilité. Et, je crois que ceci est vrai pour la gouvernance de l'Internet au niveau régional.

C'est un gros enjeu pour beaucoup d'entre nous. Autre chose, la fragmentation.

Nous voyons beaucoup de discussions dans différents forums au niveau des régions, mais il n'y a pas d'espace unique pour les conversations. Tout peut être fait de manière significative. Nous voyons également l'adoption limitée des politiques. Donc, dans différents forums, les discussions ne sont pas nécessairement intégrées aux politiques locales et au cadre réglementaire.

Ensuite, les enjeux des parties prenantes. Nous voyons il nous manque toujours des acteurs importants. Nous voyons également toujours un déséquilibre. Dans le domaine de l'énergie, certains dominent la discussion et donc tous ces enjeux, selon nous, ne diminuent pas l'importance des ccTLD. Mais je crois qu'il est important de souligner le besoin que les ccTLD aient un rôle plus actif pour contribuer à la gouvernance numérique et au renforcement des capacités.

Alors à l'avenir, le SMSI+ ce n'est pas simplement un moment de réflexion. Nous pensons que c'est une opportunité de repositionner les ccTLD. Nous ne sommes pas les seuls opérateur d'une infrastructure numérique, mais nous sommes le connecteur de confiance au niveau local entre le niveau mondial et les besoins locaux de la communauté. Et, dans le cadre d'un environnement multipartite, nous sommes là pour faciliter l'inclusion, la confiance également.

Et, donc, le SMSI+ pour nous c'est vraiment une opportunité unique de reréfléchir à notre position et de reconnaître notre positionnement unique à l'intersection de l'infrastructure, des politiques et surtout de la redevabilité locale. Je comprends bien que pour la plupart d'entre nous, nous avons contribué aux grandes orientations du SMSI, donc nous pensons que nous pouvons aider l'Internet mondial, mais au service de nos communautés un peu partout. Ensuite, s'il vous plaît.

Très bien, Merci pour votre attention et comme d'habitude, nous avons hâte de collaborer davantage avec vous et avec d'autres acteurs pour un futur numérique plus efficace au niveau local. Merci.

MARTA MOREIRA DIAS

Je vais essayer de dire ça comme il faut. Che che!

Donc, présentation très intéressante. Il nous reste simplement une minute pour les questions réponses. Est-ce que quelqu'un dans la salle souhaite poser une question? Oui. Est-ce que vous pouvez être rapide s'il vous plaît? Aussi rapide que possible.

DESIREE MILOŠEVIĆ

Bonjour Désirée au micro. Liaison de la GNSO à la ccNSO. J'ai beaucoup aimé toutes les présentations et ce qu'a dit la dernière intervenante a vraiment du sens pour moi. Les ccTLD qui ont un rôle de leader, je crois qu'il faut absolument en reparler. Et, donc, simplement un grand merci.

MARTA MOREIRA DIAS

Merci beaucoup. Merci à tous les intervenants pour vos points de vue précieux. Je crois que tous dans la salle, nous avons des choses tout à fait similaires à dire, mais nous allons avancer. Nous n'avons pas... Nous avons un dernier enjeu pour vous. Donc, nous souhaitons vous écouter préparer vos téléphones. Nous avons préparé un scénario, un scénario avec des questions.

Donc, est ce qu'on peut afficher la diapositive suivante, s'il vous plaît? Merci beaucoup. Alors, le titre, c'est Panel du FGI divisé. Imaginez que vous représentez votre ccTLD lors d'un FGI Nationale. Pendant la discussion du Panel sur la souveraineté numérique les représentants des autorités publiques plaident en faveur de davantage de réglementation, alors que les groupes de la société civile souhaitent des politiques plus ouvertes. La conversation commence à être tendue et les acteurs regardent de votre côté pour avoir une perspective équilibrée.

Donc, le positionnement du ccTLD. La question, c'est comment est-ce que vous allez gérer ceci tout en conservant la neutralité de votre ccTLD qui a un rôle technique? Comment est-ce que vous encouragez le dialogue? Donc voilà, si vous voulez bien noter votre réponse. Alors, nous devons aller vite. Donc vous avez une minute. Ça va? Bon, deux minutes.

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE

Et, on peut taper dans sa propre langue?

MARTA MOREIRA DIAS

Oui, bien sûr. Et, il faudrait ajouter le portugais. Nous avons déjà une réponse tout à fait intéressante. Donc, éliminer les autorités publiques. Alors, consensus, partage des objectifs. Mon ccTLD ne peut pas être neutre. Tiens! L'importance des partenariats publics privés. Que toutes les questions soient considérées du point de vue de tout le monde, que ce soit les juridictions locales qui s'en occupent.

L'approche équilibrée essayer de trouver un compromis entre les pour et minimiser le contre pour les deux parties. Je crois qu'il y a de très bonnes contributions. Nous souhaitons tous la même chose un Internet sûr et fiable. Je crois que c'est une bonne conclusion. C'est bon, vous avez fini? Merci beaucoup. Participation très intéressante. Si je peux me permettre de résumer, je crois qu'on est tous d'accord pour dire que nous avons des préoccupations légitimes dans les deux camps. Nous devons réaffirmer nos rôles en tant qu'opérateur de ccTLD et nous devons encourager le dialogue et essayer de faire le pont entre les divergences, atteindre le consensus autant que possible.

Et, en fin de compte, je crois que tous, nous souhaitons atteindre le même objectif un Internet inclusif, ouvert et sûr. Donc, merci beaucoup pour votre participation. C'était très intéressant de collecter ce feedback là-dessus et nous avons un deuxième scénario. Ceci étant, je pense que nous n'avons pas le temps de le traiter. Je ne sais pas si quelqu'un souhaite apporter un

commentaire sur le résultat de ce premier scénario parmi les panélistes ou alors quelqu'un dans la salle. Allez-y! Merci.

MOLEHE WESI

Je pense que c'est un bon scénario, mais la neutralité dépend du type de gestionnaire ccTLD. Si vous avez la perspective de la société civile. Si c'est le cas de plusieurs membres, bien sûr, vous êtes plutôt du côté de la neutralité, mais si vous êtes membre d'un État, c'est autre chose.

MARTA MOREIRA DIAS

Merci pour ce commentaire. C'est important d'en parler. Nous avons différents modèles de gouvernance effectivement, et donc il faut le prendre en compte bien évidemment. Très bien, Je crois qu'il faut conclure cette séance. Donc encore une fois, j'aimerais remercier tous les intervenants pour leur excellente présentation. J'aimerais vous remercier tous pour votre participation active.

Alors, j'ai pris quelques notes pour un peu conclure. Dans notre séance, nous avons réfléchi à la double perspective. Nous sommes revenus sur les 20 années de gouvernance de l'Internet, nous avons regardé l'avenir, ce qui nous reste à faire par rapport à la question quelle est l'évolution la plus positive dans la gouvernance de l'Internet au cours des décennies passées? Il y a eu des réponses comme l'amélioration du modèle multipartite, la collaboration. C'est ce qui ressort.

Par rapport à l'avenir de l'Internet. Nous avons eu des messages d'espoir et de prudence. L'avenir, il dépendra de nous grâce à une collaboration, grâce à un partage de l'engagement par rapport à l'Internet centré sur l'humain ouvert, sécurisé et transparent. Bien sûr, grâce à la gouvernance de l'Internet et à une approche multipartite.

Voilà, je cite Sally Wentworth qui est PDG de l'ISOC, comme vous le savez, et hier pendant la séance sur le sur le SMSI, elle a dit ceci et je crois qu'il est utile de l'appliquer ici. Nous sommes les champions de l'Internet de l'avenir. Donc, encore une fois, merci beaucoup et je vous souhaite de bien profiter du reste de la session. Merci d'être venu. Un instant avant de partir. Est-ce que vous voulez bien, s'il vous plaît donner une note à cette séance.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, pardon. Pour ceux qui sont intéressés par le FGI et par le SMSI, il y a un rapport qui a été publié ce matin par l'ICANN et par l'ISOC, les empreintes de 20 années de gouvernance de l'Internet et donc cela considère l'impact qu'a eu le FGI de manière très pratique, donc pour toutes les parties prenantes gouvernements, ONG. C'est quelque chose de très intéressant.

MARTA MOREIRA DIAS

Merci beaucoup pour cet ajout et nous vous souhaitons une excellente fin de réunion.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]